

Le fédéral Hebdo

JOURNAL D'ENQUÊTES ET D'INFORMATIONS GÉNÉRALES • FONDÉ EN 2004 • www.lefederal.net

ÉDITEUR : GROUPE DE PRESSE «LE FEDERAL» | TEL : +243852838724/+243970050508 | lefederalgroupe@gmail.com | N°40, AV. MWEPU, BÂTIMENT TSHOMBE - 4ÈME NIVEAU LOCAL 17

Ont présenté les messages de vœux

- La SNCC
- La Mairie de Likasi
- La Commune Ruashi

(PAGES 5, 8 & 10)

A LA UNE

8^{ème} session de la conférence des Gouverneurs :

Fatshi décide d'octroyer USD 10 Millions par territoire pour le développement à la base et appelle à l'orthodoxie financière

Les lampions se sont éteints sur la 8^{ème} session de la Conférence des Gouverneurs. Elle a réuni toutes les 26 provinces à Kinshasa du 22 au 23 décembre 2021. C'est le Président de la République, S.E Félix Tshisekedi lui-même qui l'a ouverte et clôturée. Au menu de ce forum, les Gouverneurs ou leurs intérimaires ont procédé à l'état de lieux et à l'évaluation des résolutions de la session précédente. (PAGE 3)

GOVERNANCE

Nanou Memba Vs Jacques Kyabula :



quelle est la partie cachée de l'iceberg ?

(PAGE 4)

SANTÉ

Vaccination contre la covid-19 Fifi Masuka lance la campagne à Kolwezi

La place Saditend dans la ville de Kolwezi a accueilli une grande cérémonie de lancement officiel de la 2^{ème} phase de la campagne de vaccination contre la Covid-19. C'est Mme le Vice-gouverneur et Gouverneur a.i du Lualaba, Fifi Masuka Saini qui a donné le coup d'envoi... (PAGE 6)

SOCIÉTÉ

La gestion de la redevance minière pose problème

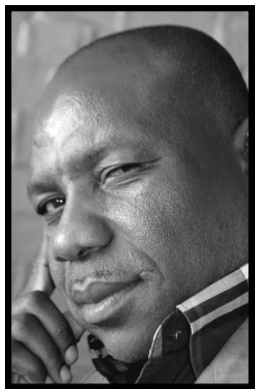
L'UJCCM accuse Éric Lwamba de détournement

(PAGE 7)

Éditorial

Par Jeef Mwingamb

PROMESSE DE GASCON !



Le bilan du Président de la RDC tel que présenté dans son dernier discours sur l'Etat de la Nation, est une grande déception morale en ce qu'il projette les espérances dans l'abstrait, dans le néant lointain. Comme qui dirait, c'est devenu une seconde nature pour le premier citoyen de la République de faire des promesses. Des promesses "creuses" dirait certains ; "fallacieuses" pour d'autres ou encore "utopiques" pour d'autres encore.

Cette adresse à la nation via le Congrès se passe une et une seule fois l'an. La constitution en a disposé ainsi en son article 77. Vouloir ou pas, le gérant du pays a l'obligation de faire le compte de l'actif et du passif de l'exercice qui s'achève. C'est donc légal et impératif, pas une simple routine comme croirait certains compatriotes. Le sérieux devrait donc être de mise que de verser dans la démagogie pour plaire à des supporters et autres snobs.

A plus de la moitié du parcours de son mandat, soit 3/5, la logique n'a pas changé. Que des promesses irréalisables, que d'annonces impréparées dans le but de soulever de l'enthousiasme populaire. Au finish, dilapidation des ressources et du temps pour une faible moisson en termes de réalisations. Pure gasconnade sur fond d'autosatisfaction. La naïveté et le fanatisme d'une portion de citoyens sert de baromètre pour tromper de mirage l'opinion extérieure. La majorité populaire et silencieuse constatent et observent en dépit des vaines espérances qu'e l'on pense la nourrir. Tic, tac, à sa montre, le compte à rebours a déjà commencé et attend son temps.

Comme l'apparence est trompeuse, il suffit de se fier à la stature du "roi" pour croire que la contrée marche mieux. Du pur bluff ! En réalité rien ne marche. Sur tout le social et la justice, c'est la triste vérité reconnue par le magistrat suprême lui-même.

NOUVELLES EN BREF

Grave accident de circulation

Le Président de la République honoraire et Sénateur à vie, Joseph Kabila Kabange a connu un accident de circulation le 19 décembre 2021 dans sa propriété privée de Kingakati dans la commune de la Nsele. C'était autour de 17 heures, renseigne la source, quand le véhicule qui le conduisait a fait 3 fois tonneau dans le ravin de suite d'un raté. Il s'en est tiré sain et sauf. Son chauffeur qui était grièvement blessé a été acheminé à l'hôpital. Le lendemain du drame, Félix Tshisekedi a dépêché une délégation pour aller s'enquérir de l'état de santé du Sénateur à vie. (source : JT/RTNC)

Des mesures prises contre la Junafec

Désormais, il est interdit à qui que ce soit de porter la tenue avec insigne de la Jeunesse de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo (Junafec). De même, aucune parade en milieu public ne sera autorisée pour cette jeunesse. La décision est tombée le 17 décembre 2021 de suite d'une rencontre entre le Colonel Ilunga Katwamba Norbert, commandant a.i de la

PNC/Haut-Katanga et Juvénal Kitungwa Lugoma, Président fédéral du parti politique Unafec. Ces mesures font suite à plusieurs abus constatés dans le chef de certains jeunes se réclamant de cette formation politique et qui agissaient comme une milice au point de troubler la quiétude publique. Un appel à collaborer a été lancé à cet effet afin de dénicher les délinquants. (Source : PNC/Haut-Katanga)

Tuerie à Goma par la police

Le lundi 20 décembre 2021, on a enregistré 4 morts dont un commissaire de la police, un conducteur de taxi-moto, un autre citoyen non clairement identifié ainsi qu'un bébé (Du nom de Christian Bakomezza). Cet enfant se trouvait sur le dos de sa mère qui fuyait, elle aussi grièvement blessée au niveau de l'humérus. C'est à la suite de la manifestation de la population contre la présence des éléments de la police rwandaise à Goma. (Source : PNC/Goma)

PARADOXE LUSHOIS



LE FEDERAL

Organe indépendant d'Infos politiques et générales

Telephone : +243 (0)85 283 87 24
+243 (0)97 005 05 08

E-mail : lefederalgroupe@gmail.com
www.lefederal.net

LUBUMBASHI

40, avenue Mwepu Bâtiment Tshombe,
4ème niveau local 17

EDITEUR

Groupe de Presse "LE FEDERAL"

RÉDACTEUR EN CHEF

Jeef Mwingamb
jmwingamb@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jacques Vallon Kabulo

COMITÉ DE RÉDACTION

Jeef Mwingamb, Jerome Mutaka Yote,
Jean Yang Naw, Ignace Nzadi Cadet, Dido
BIN MUTSHIMA, Urbain Rubemb K., Levi
Kilungulungu, Trésor Kabulo.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Levi Kilungulungu

COLLABORATEURS EXTERNES

Etienne Ilunga fils et Kaleng Mwangal
Besme, Eric Mwilambwe

DISTRIBUTION ET PERMANENCE

Alphonsine Kasongo Kilumbi
(+243 992953172)

REPRESENTATION

Ville de Likasi : Levi Kilungulungu
(+243 994011504)

Ville de Kolwezi : Trésor Kabulo
(+243 977728048/ +243 97860089)

Kasumbalesa : Eric Mwilambwe

Kinshasa : François Kitoko

Kalemie : Thadée Kisimba

Kamina : Mathys Numbi
(+243 970174500)

Caricaturiste : Saint Michel

Photographes

Azma Muya & Moïse Kalam

Infographie

François Kitoko (+243 824838449)

IMPRIMÉ À LUBUMBASHI

RCCM 14-B-3269

N° Impôt : A1922755F

8^{ème} session de la conférence des Gouverneurs :

Fatshi décide d'octroyer USD 10 Millions par territoire pour le développement à la base et appelle à l'orthodoxie financière

Les lampions se sont éteints sur la 8^{ème} session de la Conférence des Gouverneurs. Elle a réuni toutes les 26 provinces à Kinshasa du 22 au 23 décembre 2021. C'est le Président de la République, S.E Félix Tshisekedi lui-même qui l'a ouverte et clôturée. Au menu de ce forum, les Gouverneurs ou leurs intérimaires ont procédé à l'état de lieux et à l'évaluation des résolutions de la session précédente.

2. Sur le plan Social, Économique et financier

► Assurer le paiement des émoluments des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces à l'instar des

vinces les fonds destinés à la réhabilitation des routes de desserte agricole et non dans le compte de l'OVDA; réhabiliter et/ou construire des unités de production et de transformation dans les provinces;

► Créer les entreprises agro pastorale dans les provinces;

► Réhabiliter les centres semenciers, les centres d'adaptation du bétail et les centres d'alevinage;

► Construire et développer les nouvelles sources d'énergie électrique ainsi que les stations de production et de distribution d'eau potable, accélérer ou parachever les travaux de construction des centres hydroélectrique en cours (Kakobola au Kwilu, Katende au Kasai Central);

► Construire les logements sociaux dans toutes les provinces, construire et/ou réhabiliter les bâtiments administratifs des secteurs, chefferies, territoires, mairies, services déconcentrés et Chefs lieu des provinces;

► Construire, réhabiliter les usines et industries de transformation des produits miniers;

► Organiser l'exploitation du pétrole notamment dans les provinces de Tanganyika, Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord-Ubangi, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe et Tshuapa;

► Appuyer la SNCC pour qu'elle remplisse sa mission;

► Réhabiliter 50 Km des voiries urbaines dans chaque province;

► Elaborer le plan de contingence de lutte contre les catastrophes naturelles;

► Elaborer le plan directeur d'aménagement national et provincial qui intégrera les notions de gestion de l'environnement dans le cursus depuis l'enseignement de base;

► Asphalté 200 km de routes nationales dans chaque province.

La prochaine conférence des gouverneurs des provinces se tiendra à Mbandaka dans la province de l'Equateur.

La rédaction (Source : Cellule de communication présidentielle)



NPM : les participants à la conférence des gouverneurs posant avec le Chef de l'Etat.

Durant 48 heures (soit du 22 au 23 décembre 2021), les chefs des exécutifs provinciaux se sont réunis autour du chef de l'Etat en Conférence des Gouverneurs au palais de la Nation, à Kinshasa. Y ont pris aussi part, quelques membres du gouvernement central conduit par le PM Jean-Michel SAMA Lukonde et le VPM et ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, ainsi que différents experts selon les besoins. Les présidents des Assemblées Provinciales y étaient également conviés.

Lors de la clôture de ce forum national, le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi a plaidé pour l'orthodoxie dans la gestion des finances et l'harmonie devant régner à la base. Les travaux ont tourné autour du thème : « La stabilité dans la gouvernance gage de la réussite du programme de développement local de 145 territoires et du programme d'urgence du développement communautaire ».

Au cours de ces assises qui succèdent la dernière adresse du président de la République sur l'Etat de la Nation où Félix Tshisekedi a reconnu beaucoup de choses qui ne marchent pas, par manque de coordination et de pilotage des projets, mais

aussi l'instabilité des institutions en province faute d'harmonie entre les exécutifs en province et les organes délibérants à la base. Il a pris l'engagement de disposer à chaque territoire une somme de 10 millions usd pour le développement à la base. Ce montant devra être versé en deux tranches budgétaires. Le chef de l'Etat a aussi plaidé pour l'orthodoxie financière afin d'atteindre les objectifs.

Il faut noter que la conférence des gouverneurs est une instance de concertation et d'harmonisation entre le pouvoir exécutif national et les gouverneurs de province. Sa mission consiste à émettre des avis et de formuler des suggestions sur la politique à mener ainsi que la législation à édicter par la République (Réf : *La loi organique n° 08/015 du 07 octobre 2008 portant modalités d'organisation et de fonctionnement de la Conférence des gouverneurs*)

Plusieurs recommandations ont été formulées et lues par le VPM de l'Intérieur, Décentralisation Sécurité et Affaires Coutumières, Daniel Aselo en sa qualité de Rapporteur desdites assises.

1. Sur le plan politique, administratif, culturel, juridique et sécuritaire

► Convoquer régulièrement la conférence des gouverneurs;

► Décréter un moratoire suspendant l'application des motions de censure contre les gouverneurs pour une période de deux ans, Initier des réformes constitutionnelles et législatives susceptibles de garantir la stabilité des institutions politiques provinciales notamment en ce qui concerne le statut de gouverneur;

► L'usage des moyens de contrôle parlementaire préalable à la mise en œuvre de la responsabilité des exécutifs provinciaux par voie de motion;

► Finaliser le transfert effectif des compétences exclusives et des ressources en matière d'agriculture, santé, éducation et développement rural en laissant au niveau central la coordination des politiques nationales et l'édition des normes; Préparer et nommer les animateurs de la petite territoriale; renforcer les capacités des membres des institutions provinciales;

► Assurer une affectation effective et complète des magistrats en province; Renforcer le rôle d'encadrement et de contrôle de l'inspection générale de la territoriale dans l'accompagnement du développement de 145 territoires de la République.

autres élus ainsi que le salaire des membres de leurs gouvernements avec rétro actif 31 mois conformément à la loi;

► Assurer le versement régulier des fonds d'investissements, opérationnaliser la caisse nationale de péréquation afin d'assurer l'équilibre dans le processus de développement des provinces;

► Assurer le remboursement et la prise en compte des fonds engagés par la province pour la réhabilitation des routes à intérêt national, rendre transparente la gestion des fonds alloués à l'OVD, LOR, OVDA et au FONNER;

► Rétrocéder aux provinces des fonds de reboisement perçus et gérés par le Fonds forestier national;

► Rendre effectif et régulier la rétrocession et les frais de fonctionnement à la province à travers un ordre permanent actualisé à la Banque Centrale du Congo.

3. Sur le plan de la reconstruction et des infrastructures

► Réhabiliter les unités de production et de transformation;

► Construire et réhabiliter les infrastructures aéroportuaires et ferroviaires dans toutes les provinces;

► Transférer directement dans les comptes des pro-

Nanou Memba Vs Jacques Kyabula : quelle est la partie cachée de l'iceberg ?

La gestion de la province du Haut-Katanga au centre de la guéguerre entre acteurs politiques natifs du terroir. Le conflit le plus en vue est celui qui oppose le député national, Nanou Memba, élu de Kipushi et Jacques Kyabula Katwe, gouverneur en exercice de ladite province. Le dernier meeting empêché du député de Kipushi cacherait-il certaines évidences sensibles ? Un coup de projecteur pourra d'éclairer la lanterne de l'opinion.

Le jeu est connu. Les acteurs aussi sont bien connus. Ce qui reste caché dans cette discorde, c'est le leitmotiv même de l'antagonisme. Depuis peu, le Haut-Katanga est peint des scènes de conflits ouverts entre acteurs politiques autochtones. En toile de fond de cette guéguerre fratricide, sans aucun doute, c'est le contrôle et le leadership de la province, quand bien même on ne veut pas le dire ouvertement. Et bien ! La réalité ou l'évidence même, c'est la logique machiavélique de « ôtes-toi de là que je m'y mette » et de « J'y suis et j'y reste ».

Les protagonistes sont regroupés en différentes écuries selon les accointances et les intérêts du moment. Dans ces écuries, certains acteurs de taille ne veulent pas lever la tête. Ils y avancent à visages voilés en utilisant certains risque-tout pour piétiner la queue du serpent.

Comme il est de bonne guerre en politique, la meilleure manière est celle qui consiste à brandir le côté sombre de la gestion de celui qui est en exercice. C'est cela même la partie visible de l'iceberg. Nonobstant les quelques actions visibles et fortement médiatisées, il y a aussi ceux-là qui jugent la gestion Jacques Kyabula Katwe, à la fois, de catastrophique et de maffieux. C'est de bonne guerre en démocratie.

Parmi les principaux pourfendeurs de celui qui se surnomme "Wa Ndani", se trouve le député national, Nanou Memba. L'élu du territoire de Kipushi qui n'a pas sa langue dans la poche, il s'est armé de son sabre pour tirer à boulets rouges sur le chef de l'exécutif provincial du Haut-Katanga. Nanou Memba considère la gestion de Jacques Kyabula d'opaque, surtout en ce qui concerne la passation des marchés publics. Il déclare ouvertement détenir des preuves de la



NPM : le député national, Nanou Memba

surfacturation de la plupart des projets. Il n'hésite pas d'accuser son ancien allié de gérer la province par clientélisme en s'accaparant les différents marchés juteux, lui et certains de ses proches. « Jacques Kyabula serait le seul maître à bord qui a pris en otage toute la province, car rien ne peut se faire même au plus bas niveau de la gestion sans son regard », lâche une indiscretion qui

rumine visiblement le mécontentement. Et de poursuivre : « Tous les ministres sont des simples figurants et n'ont aucun mot selon leurs prérogatives. Nombreux se contentent de leurs salaires, et peut-être de quelques missions ou coop ». Pour assurer son omniprésence, Jacques Kyabula aurait placé dans chaque ministère, commissariat et direction, ses pions qui lui fourniraient à temps

réel toutes les informations nécessaires. Ce qui ne permet en aucune manière les autres animateurs au sein du gouvernement d'avoir une marge de manœuvre et de s'émouvoir dignement, ren-

blement être auteur des actes budgétaires ainsi posés, a-t-il marmonné.

Voilà qui a justifié l'annonce d'un meeting dit de vérité que ledit député voulait tenir dans la capitale du cuivre la semaine passée. Meeting empêché on ne sait trop pourquoi et par qui ? Si Nanou Memba n'est qu'un affabulateur, pourquoi l'a-t-on alors empêché de tenir son meeting afin de laisser la population juger sa véracité et son sérieux ? Voilà la principale question qui taraude tous les cerveaux. Qui pis est, ce dernier est un élu du peuple jouissant des immunités. On a vu la toile s'enflammer par des gens se déclarant défenseurs des intérêts du Haut-Katanga s'en prendre à cet élu.

Un autre hic et pas le moindre, ce que cette guerre de tranchée oppose d'une manière surprenante les oiseaux de la même bassecour, l'Union sacrée pour la nation. L'un comme l'autre se réclament défendre la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Peut-être la seule différence, l'un jouit de la bénédiction du grand manitou (avait-il déclaré orbi et ourbi au cours d'un meeting politico-footballistique, Ndlr). Qu'à cela ne tienne, que vient faire alors dans cette affaire cette "jeunesse" se déclarant dans une vidéo appartenir à l'Udps et s'appropriant d'une façon éhontée la place Moïse Tshombe ? Vraiment, un véritable panier de crabes. Ils se ressemblent, mais ne s'acceptent pas.

En attendant que les uns et les autres puissent nous accorder leurs points de vue, soit pour affirmer les allégations portées contre "Wa Ndani" en avançant des chiffres probants, soit pour justifier sa gestion qui serait clean, une façon de confondre ses pourfendeurs. On apprend que la partie cachée de l'iceberg demeure un conflit tribal de leadership pour le contrôle des intérêts de la riche province du Haut-Katanga. Comme dit en sus, il y aurait des gros cylindres cachés.

G. Wakunonda



Société Nationale des
Chemins de fer du Congo

« Société Anonyme »
avec Conseil d'Administration
SNCC S.A.

DIRECTION GENERALE

**MESSAGE DE VŒUX DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES
CHEMINS DE FER DU CONGO « SNCC S.A »,
À SON EXCELLENCE FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, CHEF DE L'ÉTAT**

À l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel An 2022, le Conseil d'Administration, la Direction Générale ainsi que tout le personnel, cheminot et navigant, de la Société Nationale des Chemins de fer du Congo, « SNCC S.A » en sigle, présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de réussite à Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat, Commandant Suprême de l'Armée, ainsi qu'aux membres de sa famille et à l'ensemble du Gouvernement de la République.

Cette heureuse occasion offre à nouveau aux cheminots l'opportunité d'exprimer à l'endroit de votre Auguste Personne, leur profonde gratitude pour vos efforts soutenus sans cesse, et dont ils bénéficient dans le cadre du vaste programme de redressement et de modernisation de la SNCC S.A.

C'est aussi l'occasion pour le Conseil d'Administration, la Direction Générale ainsi que tout le personnel de la SNCC S.A de réaffirmer leur ferme engagement de soutenir vos actions de restauration d'un Etat de droit, de pacification de l'ensemble de la République Démocratique du Congo et de l'édification d'une économie nationale prospère, prérequis qui ouvrent inéluctablement la voie vers le progrès social.

Enfin, la SNCC S.A., en tant qu'Entreprise de transport multimodal, est déterminée d'œuvrer plus que jamais pour la lutte contre la pauvreté et pour l'émergence d'un chemin de fer digne d'un grand pays au cœur de l'Afrique.

Puisse donc le Dieu Tout Puissant vous assister dans votre lourde et noble charge.

Bonne et heureuse année 2022.

Fait à Lubumbashi, le 24 DEC 2021

Fabien MUTOMB KAN KATO,
DIRECTEUR GENERAL

KIKONTWE ELIMU GENGOU,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vaccination contre la covid-19

Fifi Masuka lance la campagne à Kolwezi

La place Saditend dans la ville de Kolwezi a accueilli une grandiose cérémonie de lancement officiel de la 2^{ème} phase de la campagne de vaccination contre la Covid-19. C'est Mme le Vice-gouverneur et Gouverneur a.i du Lualaba, Fifi Masuka Saini qui a donné le coup d'envoi le mardi 14/12/2021 en présence des partenaires sanitaires et des officiels en province.



NPM : Mme Fifi Masuka, Vice-gouverneur s'adressant à la population.

La deuxième phase de la campagne de vaccination a été lancée dans la province du Lualaba à partir de Kolwezi. C'est la cheffe de l'exécutif provincial ad interim, Mme Fifi Masuka Saini en personne qui a présidé la cérémonie le mardi 14 décembre 2021 à la place Saditend de la commune Manika.

C'est devant une représentation de la population réunie à cet effet que l'autorité provinciale a tenu à montrer son intérêt particulier à la santé de sa population en se passant pour la première sensibilisatrice.

Tout en rappelant le respect strict des mesures et gestes barrières, Mme le gou-

verneur a.i a appelé pathétiquement à la prise de conscience collective à tous les

habitants de la province du Lualaba. Elle a convié tous les citoyens à la vaccination



comme mesure sublime d'acquiescer l'immunité et d'éloigner davantage l'effroyable

pandémie. Elle n'a pas manqué de saluer les efforts dans le cadre de la politique sani-

taire ainsi entrepris par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à qui Fifi Masuka a rendu des hommages vibrants.

Pour se rendre compte réellement de l'effectivité de la campagne ainsi lancée, Mme le gouverneur a.i a assisté à la vaccination de quelques volontaires. L'occasion faisant le larron, elle a pris son temps à distribuer quelques cache-nez aux enfants pour leur exprimer son attachement de mère.

Il sied de signaler que c'est M. Alain Kantenga, ministre provincial de l'Environnement qui a introduit l'autorité provinciale en sa qualité d'intérimaire au ministère de la Santé. Ce dernier a souligné avec insistance l'importance de la vaccination comme moyen d'acquiescer l'immunité collective. S'appuyant sur les statistiques actualisées des infections au niveau national, Alain Kantenga a signifié que la province du Lualaba figure

cette date, elle compte 2630 cas et 6 décès. C'est pourquoi il a attiré l'attention de l'ensemble de la population à ne pas baisser les bras. Il a en outre fait savoir que plusieurs sites de vaccination sont ouverts à travers la province en vue de faciliter l'accès à tout le monde. En effet, quatre types de vaccins sont disponibles, a-t-il ajouté. Il s'agit, notamment de Moderna, Sinovac, Johnson Johnson et Pfizer. Il a fini son mot en rappelant encore le respect permanent des mesures barrières, car il faut tenir compte de la 4^{ème} vague qui est déjà là et qui évolue très vite.

Le représentant de l'Unicef, en sa qualité de partenaire privilégié a tout simplement réitéré l'engagement de son organisme dans l'accompagnement du gouvernement provincial dans cette lourde charge. Il a, par ailleurs reconnu les efforts déployés par le gouvernement provincial pour la protection



de la population.

Auparavant, l'ordinaire du lieu, Mme Véronique Kamina Upite, Maire de Kolwezi qui était la première à prendre la parole, a par des mots justes exhorté ses habitants à se faire vacciner sans attendre.

Il faut noter que pour cette 2^{ème} phase de la campagne de vaccination contre la covid-19, le message qui a été retenu pour la province du Lualaba est : « la vaccination contre la covid-19 me protège et protège les gens que j'aime. Fais-toi vacciner si tu m'aime ».

Source : cellule de communication du gouvernorat



La gestion de la redevance minière pose problème

L'UJCCM accuse Éric Lwamba de détournement

La gestion des fonds perçus par différentes entités territoriales décentralisées dans le cadre de la redevance minière est à la base des incompréhensions et malentendus. Certains mouvements citoyens, par patriotisme, tiennent à la redevabilité et à la transparence selon les prescrits du nouveau code minier qui consacre cette opportunité. C'est le cas de l'Union des Jeunes pour la Croissance d'un Congo Meilleur (UJCCM) qui est monté au créneau pour fustiger la "mauvaise gestion" et le "détournement" dont seraient auteurs les dirigeants de la commune de Kampemba.

Chemical of Africa (Chemaf). Cependant, s'étonne-t-il, les indices de développement sur terrain ne suivent pas. Selon lui, à part la réhabilitation du bâtiment administratif de la commune et l'achat du charroi automobile, le

le détournement des fonds au profit d'une poignée d'individus. L'UJCCM évalue l'impact des réalisations à 15% seulement. Notre rédaction attend avoir un autre son de cloche de la part des autorités de ladite commune. Car au moment de cette publication, contacté à cet effet, le Bourgmestre de la commune de Kampemba nous a tenu informé de son état santé chancelante.

Pour Papy Shamwange, malgré l'existence d'un comité local de développement dont la population ne connaît même pas comment ces personnes ont été désignées, le bourgmestre, Eric Lwamba décide à sa guise de ce qui doit être fait sans tenir compte du plan local de développement. Il constate amèrement qu'à part le quartier Bel-Air où se trouve l'administration communale et celui Industriel, les restes ne sont que des faubourgs misérables et enclavés. Le cas de Bongonga, Tabacongo, Kabecha, Congo et autres, a-t-il cité.

A en croire ces activistes, l'UJCCM a lancé l'opération "Sauvons la commune de Kampemba" et des démarches judiciaires seraient même amorcées pour faire valoir l'Etat de droit que prône le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a déclaré le président de cette organisation. Ils disent avoir un soutien des instances hiérarchiques pour faire éclater toute la vérité.

Papy Shamwange et l'UJCCM se disent être inscrits dans la logique de voir l'argent de la redevance répondre aux besoins réels de la population. C'est la raison pour laquelle le code minier a été modifié. Pour ce faire, l'UJCCM entend mener une guerre loyale de citoyenneté dans toutes les ETD bénéficiaires de la redevance. Après la commune de Kampemba, les autres communes concernées doivent s'attendre aussi à fournir des explications de leurs gestions. Il s'agit des communes Annexe et Ruashi qui auraient encaissé respectivement environ 7 millions USD et 5,5 millions USD, selon les mêmes sources.

L'œil du Jaguar



NPM : Papy Kazadi Shamwange, président de l'UJCCM...

L'UJCCM, un mouvement citoyen évoluant à Lubumbashi avec à sa tête son président, Papy Kazadi Shamwange a surpris bon nombre de lushois en général et des habitants de la commune industrielle de Kampemba, par des publications sur la toile accusant les autorités de cette entité de mauvaise gestion et de détournement des fonds perçus dans le cadre de la redevance minière.

Interrogé par notre rédaction, Papy Kazadi Shamwange, sans se voiler la face, s'est dit déçu de constater que les fonds perçus sont tellement colossaux par rapport aux actions posées sur terrains par les autorités de cette ETD de Kampemba.

En tant que natif de Kampemba et activiste dans une organisation citoyenne, Papy Kazadi Shamwange se dit choqué d'apprendre que la commune de Kampemba a jusque-là encaissé en l'espace de 2 ans, plus de 5 mil-

lions de dollars américains (Selon l'ITIE, Ndlr). Et dire

que ce montant provient de la seule entreprise qu'est

reste ne constitue que du saupoudrage qui ont facilité



NPM : Papy Kazadi Shamwange et son comité.

Message de vœux 2022 du Maire de Likasi adressé à Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo

A l'aurore des festivités de la Noël et de la Nouvelle Année 2022 ; mes administrés, mes collaborateurs, ma famille et moi-même, avons l'insigne honneur de présenter à votre illustre Autorité nos vœux, car, vous avez su tout au long de l'année qui s'achève lutter contre cet ouragan ravageur, épargnant à l'hécatombe les filles et fils de ce beau et grand pays : la République Démocratique du Congo. Votre détermination et votre lucidité prouvent à suffisance la sagesse qui vous caractérise.

Nos vœux s'envolent également :

- ⇒ Au Président de la Chambre Haute du Parlement et à tous les Sénateurs.
- ⇒ Au Président de la Chambre Basse du Parlement et tous les Députés Nationaux.
- ⇒ Au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et à tous ses Ministres.
- ⇒ Au Président de l'Assemblée Provinciale du Haut-Katanga et à tous les Députés Provinciaux.
- ⇒ Au Gouverneur de la Province du Haut-Katanga, Excellence Jacques KYABULA KATWE et à tous ses Ministres.

Que cette année nouvelle, soit pour vous, couronnée de succès dans vos nombreuses entreprises et que bonheur, prospérité, longévité et santé vous accompagnent sous la protection de l'Éternel Dieu tout puissant.



Le Maire de la ville de Likasi
Dr PETWE KAPANDE Idesbald

Reportage

Unilu : Vernissage du livre "Economie du Haut-Katanga" de l'auteur Erick Lwamba



NPM : Erick Lwamba Mayanga, auteur du livre « Économie du haut-Katanga, profil et perspective »

La cérémonie du vernissage du livre intitulé : "Economie du Haut-Katanga, profil et perspective" dont l'auteur est M. Erick Lwamba Mayanga, a eu lieu le jeudi 23 décembre 2021 dans la salle Bolloré de l'université de Lubumbashi. C'est M. le Dircab et représentant du Recteur de cet Alma Mater, le Pr Germain Tshibambe qui a procédé aux fonds baptismaux de cet ouvrage de 358 pages, coédité aux éditions Harmattan de Paris et aux Presses Universitaires de Lubumbashi.

L'auteur de cet opus est Erick Lwamba Mayanga, économiste de formation sortie de la matrice de la même université, après avoir posé le diagnostic en faisant un état des lieux de la nouvelle province du Haut-Katanga, tout en esquissant les perspectives qui s'offre à elle à la suite de la nouvelle expérience après le démembrement de l'ancien Katanga après la réforme administrative de 2015.

Dans ce livre, l'auteur a posé le diagnostic de 14 secteurs de la vie économique de la province du Haut-Katanga, province dotée d'abondantes ressources naturelles dont la population vit dans la pauvreté et le chô-

mage comme d'ailleurs dans les autres provinces de la RDC.

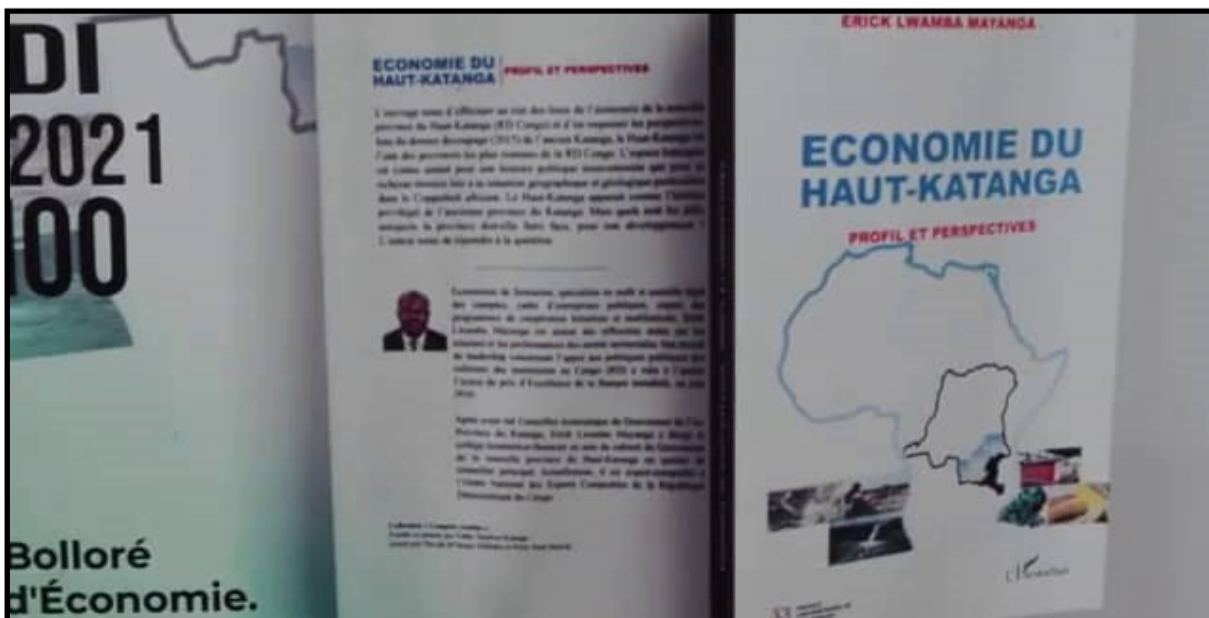
Il a proposé une thérapie novatrice pour changer le paradigme de pauvreté. Pour

sa part, l'auteur s'est dit motivé d'écrire ce livre grâce à l'expérience acquise dans différentes fonctions qu'il a assumées après ses études en 1993 à la faculté des

Sciences Economiques. Il a dit qu'il a voulu donner sa contribution à l'effort de gouvernance de la province du Haut-Katanga et des autres provinces issues de l'ex Katanga. Il fallait, a-t-il conclu, écrire quelque chose pour permettre aux professeurs, étudiants, chercheurs d'avoir d'appréhender quelques réalités qu'il a vécues. La présentation de cet ouvrage a été faite par le Pr

Josué Mwanya Wa Kosia en présence du vice-doyen de la faculté des Sciences Economiques, le Pr Muheme, les représentants de grandes sociétés minières, les institutions financières, les experts comptables, les étudiants et autres.

Jeef Mwingamb



ARTICLE 23 (constitution de la RDC)

Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit implique la liberté d'exprimer ses opinions ou ses convictions, notamment par la parole, l'écrit et l'image, sous réserve du respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs.

Message des vœux 2022 de Madame le Bourgmestre de la Commune Ruashi adressé au Président de la République Démocratique du Congo

Excellence, à l'occasion des festivités de fin d'année 2021 et à l'aube du nouvel an 2022 ;

Je me permets avec honneur et grande joie de vous adresser mes vœux les meilleurs au nom des membres du Conseil communal de Sécurité, de mes administrés, de mes Collaborateurs, de ma Famille et au mien propre.

Grâce à votre assiduité et votre détermination, les lignes sont en train de bouger pour un Etat fort et prospère au cœur de l'Afrique.

J'adresse les mêmes vœux :

- ▶ Aux Présidents de deux Chambres de notre parlement ainsi qu'à tous les honorables Sénateurs et Députés Nationaux ;
- ▶ A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Jean Michel Sama Lukonde et à toute son équipe des Warriors au sein du Gouvernement Central ;
- ▶ A l'honorable Président de l'Assemblée Provinciale du Haut-Katanga et à tous députés provinciaux ;
- ▶ A Son Excellence Monsieur Jacques KYABULA KATWE, Gouverneur de la Province du Haut-Katanga et à tous les ministre provinciaux

Que cette Nouvelle année 2021, vous apporte bonheur, paix, prospérité et plein succès dans vos nobles responsabilités afin que dans l'unité puissions relever le défi du développement de notre pays, la RDC.

Brigitte Muteba

BYAMUNGU

*Bourgmestre de la
Commune Ruashi*



Nominations à l'ESU : Mohindo Nzangi agit en électron libre

Pression sur le ministre pour retirer ses récents arrêtés

Les dernières nominations des comités de gestion dans les universités et instituts supérieurs, signées par le ministre Mohindo Nzangi, font polémiques dans l'opinion. Le fond et la forme posent problème, selon plusieurs experts de l'éducation. Clientélisme, règlement des comptes, tribalisme, népotisme et, parfois amateurisme... Sont autant de mots qui, pour certains observateurs, justifient cette mise en place en violation des textes et lois de la République. Pire que cela, selon des sources proches de la Primature, ce « Warrior » n'a pas consulté sa hiérarchie. En agissant ainsi en « électron libre » du gouvernement, Muhindo a-t-il boudé son chef du gouvernement ou a-t-il piégé le président de la République ? Entre-temps, dans les milieux universitaires, on parle d'un désordre indescriptible qui risque de plonger le pays dans une crise, une autre de trop. Du coup, des voix se lèvent pour demander l'annulation sans condition de ces arrêtés signés en catimini.

Le feu couve sous la cendre au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) depuis que le ministre Mohindo Nzangi a signé, la semaine dernière, une série d'arrêtés nommant des membres des comités de gestion dans différents instituts supérieurs et universités à travers le pays. Dans ces arrêtés très controversés, il n'aurait pas placé des hommes qu'il faut à la place qu'il faut.

C'est ainsi que, par exemple, les professeurs Kambayi Buatshi et Mbiya Muadi sont nommés respectivement directeur général de l'Institut facultaire de sciences de l'information et de la communication (IFASIC) et de l'Institut supérieur des arts et métiers de Kinshasa (ISAM), tandis que les professeurs Mubedi Ilunga et Dikanga Kazadi sont promus secrétaire général académique à l'université pédagogique nationale (UPN) et à l'Université de Lubumbashi (UNILU).

Depuis, ces nominations suscitent des critiques. Mais surtout, les voix s'élèvent de partout, demandant au Premier ministre de réagir rapidement pour recadrer son ministre qui se comporte comme un « électron libre » depuis son avènement à la tête du ministère très stratégique de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU). Pour sauver la rentrée académique annoncée le 5 janvier 2022, Sama Lukonde devra demander à son « Warrior » de reporter ses arrêtés qu'il a pris sans le consulter et sans l'aval du président de la République, victime, malheureusement, des critiques de « tribalisme » à cause de ces nominations au regard de nombreux Kasaiens promus par Muhindo Nzangi.



Dans des campus universitaires, ça bouillonne déjà. Beaucoup d'anciens de l'ISTI-IFASIC, par exemple, n'ont pas digéré qu'un historien à l'âge d'éméritat soit placé à la tête de l'institut qui les a formés. « Nous ne mettons pas en doute l'intelligence et la scientificité du professeur Kambayi, mais nous disons que sa formation d'historien contrarie avec la nôtre de l'information et de la Communication. Aussi, à 79 ans, il mérite la pension », a réagi un journaliste ancien de l'IFASIC.

Par ailleurs, auteur d'une question orale avec débat au sujet des ces différentes nominations des comités de gestion, le député national, Jean-Pierre Kayembe Ilunga, dénonce l'amateurisme à la tête de ce ministère d'intellectuels. Sans aller par le dos de la cuillère, il accuse Muhindo de préparer le terrain pour son Mentor, Moïse Katumbi qui est potentiel candidat à la présidentielle de 2023.

Cet élu de Kananga demande au Premier ministre de recadrer son « warrior » qui discrédite l'image du

chef de l'État avec ses nominations massives. « J'ai initié une question orale avec débat pour essayer de calmer les vitesses de ce ministre qui ne maîtrise rien de son secteur. Il nomme en désordre depuis son arrivée. Des étudiants se voient bombardés des postes de Secrétaires généraux académiques et même administratifs pendant que les éminents professeurs sont renvoyés au garage », a-t-il dénoncé à radio okapi.

Le piège du tribalisme et du clientélisme

Dans ses nominations notamment à Kinshasa, le ministre de l'ESU a également nommé plusieurs ressortissants du grand Kasai.

Il s'agit là d'un piège, dit le député Kayembe qui souligne que Muhindo ne travaille pas pour les intérêts du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. « En plaçant quelques Kasaiens à la tête de quelques établissements, Muhindo veut faire croire à l'opinion que le chef de l'État est derrière ses forfaitures. Nous sommes tous conscients de la lutte du président Félix Tshisekedi contre

le tribalisme. Nous ramener dans ce pratique est une façon de piéger le président de la République », a-t-il dénoncé.

Pourtant, au Nord-Kivu, le ministre a créé un climat malsain, en privilégiant les ressortissants de Butembo dans la majorité des établissements.

« Dans ses nominations, les ressortissants du Nord-

le tribalisme. Nous ramener dans ce pratique est une façon de piéger le président de la République », a-t-il dénoncé.

« Cette soif de changer tous les comités de gestion nous inquiète (...) le ministre agit par arrêté. Les établissements de l'enseignement supérieur et universitaire possèdent des arrêtés d'agrément. On ne peut pas se réveiller un matin pour fermer plus de 400 établissements par des notes circulaires...Il faut apprendre à

Kivu plus précisément de Butembo sont mieux servis. Même à Kinshasa, vous allez les voir partout. Le chef de l'État ne supporte pas le tribalisme. Monsieur Muhindo ne doit pas se considérer comme un électron libre. Les nominations des mandataires publics doivent être négociées en conseil des ministres », a-t-il condamné.

Jean-Pierre Kayembe Ilunga qui fut, pendant plusieurs années, conseiller juridique dans ce ministère, rappelle que le mandat du comité de gestion est de 5 ans. « On ne peut pas changer des comités de gestion massivement sans tenir compte de la durée de leur mandat. Sans maîtriser les choses, le ministre nomme des comités de gestion dans 50 établissements en une fois. Non non et non, le Premier ministre doit réagir sinon il sera accusé de complicité », a-t-il lancé.

À en croire cet élu de Kananga, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire viole les lois de la République, en ignorant complètement la géopolitique. Jean-Pierre Kayembe dénonce également la légèreté

gérer, parfois même demander conseil pour ne pas tomber dans les caniveaux... », a-t-il dit.

Annulation pure et simple des arrêtés

De ces arrêtés signés en catimini, les voix s'élèvent pour demander leur annulation sans condition. Selon des sources proches de la Primature, le ministre Muhindo Nzangi n'a pas consulté sa hiérarchie.

« Il a signé ces arrêtés sans consulter le Premier ministre. Il l'a fait en catimini et tenait à ce que les remises et reprises se fassent ce lundi. C'est une rébellion, s'il n'avait rien à se reprocher il n'allait pas s'envoler pour l'Europe. C'est une véritable rébellion... », a dit un proche collaborateur du Premier ministre.

Rappelons que Muhindo Nzangi a fait des mises en place dans plusieurs établissements de la République démocratique du Congo, particulièrement ceux de Kinshasa, à la veille de la nativité du Christ.

LP/LF

CAF/C2 : TP Mazembe hérite Coton Sport, Al Masry et AS Otoho

Coton Sport du Cameroun, Al Masry d'Égypte et AS Otoho du Congo Brazzaville, sont les trois adversaires de TP Mazembe dans le groupe C, en coupe de la Confédération de la CAF. Un groupe équilibré qui n'est pas facile en première vue. La 1^{ère} journée est prévue pour le 13 février 2022 et la 6^{ème} et dernière journée, pour le 3 avril 2022.

Le Tout puissant Mazembe connaît désormais ses adversaires pour la phase des groupes de la Coupe de la Confédération de la CAF. Il s'agit, notamment de Coton Sport du Cameroun, Al Masry de l'Égypte et de l'AS Otoho du Congo Brazzaville. C'était à l'issue du tirage au sort effectué par la confédération africaine de football (CAF), hier mardi 28 décembre 2021, au Caire en Égypte. Tous logés dans le groupe C.

Habitué à la compétition, le TP Mazembe maîtrise parfaitement ses trois adversaires du groupe. Les Corbeaux seront face aux habitués aussi des compétitions interclubs de la CAF. Une bataille qui s'annonce palpitante pour les quatre clubs ambitieux cette saison.

Dans le groupe D, on retrouve également des clubs très déterminés en l'occurrence RS Berkane, sacrée en



2020, l'ASEC Mimosas, reversé de la Ligue des champions, et Simba, quart de finaliste de la précédente LDC, sans oublier l'US Gendarmerie nationale du Niger en

guise d'invité-surprise ! Là aussi, les choses ne semblent pas être faciles pour toutes les équipes.

En cas de qualification contre Royal Léopard (défaite

1-0 à l'extérieur à l'aller), la JS Kabylie, finaliste la saison passée et qui doit encore disputer son barrage retour à une date à déterminer, se

homogène et indécise.

Un peu moins de suspense dans le groupe A où le FC Pyramids, candidat au sacre, et le CS Sfaxien, club le plus titré dans l'histoire de la compétition, partent favoris mais devront se méfier de Zanaco et du Ahly Tripoli, deux habitués des joutes continentales. La 1^{ère} journée aura lieu le 13 février 2022, la 6^{ème} et dernière le 3 avril 2022.

Les groupes de la Coupe de la Confédération

Groupe A : Pyramids (Égypte) - CS Sfaxien (Tunisie) - Zanaco (Zambie) - Ahly Tripoli (Libye)

Groupe B : JS Kabylie (Algérie) ou Royal Leopards (Eswatini) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) - JS Saoura (Algérie) - Al Ittihad (Libye)

Groupe C : TP Mazembe (RD Congo) - Coton Sport (Cameroun) - Al Masry (Égypte) - AS Otoho (Congo)

Groupe D : RS Berkane (Maroc) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Simba (Tanzanie) - USGN (Niger).

François Kitoko

Kasai Oriental

La société SACIM pillée par la population de Mbuji Mayi

La Société Anhui Congo d'Investissement Minier, SACIM en sigle, située à Boya (Territoire de MIABI) à environ 40 km de la ville de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai Oriental, vient de connaître un pillage de son remblai de gravier contenant les diamants à extraire. La scène antipatriotique a eu lieu l'après-midi de ce lundi 27 décembre 2021, juste après la visite du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

Directeur Général a.i de la MIBA, Paulin Lukusa.

A cet effet, Félix Tshisekedi a envisagé la mise en place d'une commission d'arbitrage. Elle sera compo-

d'aplanir les différends qui opposent les deux entreprises.

Profitant de cette occasion, le Président de la République a également écouté les doléances des agents de la SACIM. Il a par ailleurs instruit les responsables de cette entreprise d'améliorer les conditions sociales et salariales de leurs travailleurs. Ceci aura pour conséquence directe le rétablissement de la paix sociale et le développement de la communauté, a dit le magistrat suprême de la RDC.

Juste après le départ de la délégation présidentielle, la population qui a pénétré dans les installations de la société SACIM, s'est ruée sur le remblais de graviers devant servir d'extraction de diamants. C'est ce qu'indique une vidéo devenue virale et qui circule sur la toile. On aperçoit des centaines de personnes entrant en courant dans les installations de la société SACIM pour se procurer de ces précieuses pierres. Pas de déclaration officielle jusque-là.

Kachina Mwitw



Poursuivant son séjour dans l'espace Kasaien, le Chef de l'Etat, Félix -Antoine Tshisekedi Tshilombo a visité l'entreprise SACIM exploitant

à Boya. C'est en vue d'écouter les responsables de cette entreprise qui est en conflit avec la Mine de Bakwanga (MIBA). La rencontre à huit clos a eu lieu en présence de la Ministre des Mines, An-

toinette Nsamba Kalambayi. Ce conflit a pour cause, l'exploitation par la société SACIM du site Kimberlitique appartenant à la MIBA en violation du règlement du code minier, à en croire le

sée des ministres des Mines et du Portefeuille, des délégués de la MIBA et de la SACIM, du Conseiller Principal du Chef de l'Etat au collège des Mines et Energie ainsi que d'autres acteurs afin